

Ces bonnes pratiques proviennent de sites Web universitaires et de guides pratiques sur l'encadrement qui ont été consultés. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation scientifique des meilleures pratiques. Les pratiques qui revenaient le plus souvent et qui semblaient faire consensus ont été retenus. C'est donc une liste de départ qui peut être bonifiée par les établissements. D'autres bonnes pratiques se retrouvent dans la bibliothèque virtuelle Diigo.

## FICHE 1 — BONNES PRATIQUES

### Exemples de bonnes pratiques d'encadrement aux cycles supérieurs.

#### ÉTUDIANT·ES

**Avant de contacter un·e professeur·e**, consulter le répertoire des professeur·es, la liste des recherches subventionnées, les offres de maîtrises ou doctorats offerts.

**Demander une rencontre** et soumettre un bref projet, un CV, un relevé de notes, un exemple de réalisations. Dresser ensuite une liste des sujets à aborder (intérêts de recherche, disponibilité, financement des études, etc.).

**Prendre l'intégrité intellectuelle au sérieux** : dès le début du projet, suivre une formation pour bien comprendre l'importance de l'intégrité intellectuelle en recherche.

**Améliorer ses compétences** : s'assurer de bien maîtriser les différentes étapes de la démarche scientifique, les compétences numériques et informationnelles et améliorer ses compétences transversales comme la communication scientifique, la vulgarisation, etc.

**Adopter de saines habitudes de vie** : assister à des ateliers/webinaires thématiques portant sur la santé, le bien-être psychologique et le soutien à l'apprentissage. Faire de l'exercice, du yoga et maintenir un bon équilibre entre ses études et d'autres sphères de sa vie.

**Bien s'organiser et maintenir sa motivation** : faire le point sur ses avancées avec sa direction de recherche à chaque début de session, réserver des heures pour rédiger, participer à des ateliers d'aide à la rédaction. Utiliser, si besoin, un service de mentorat.

**S'impliquer** dans des activités à l'université, dans les associations étudiantes, dans la communauté ou à l'international.

#### DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE RECHERCHE

**Prendre le temps** de rencontrer l'étudiant·e avant de prendre la décision d'assurer la supervision.

**Évaluer la faisabilité du projet** et les besoins de l'étudiant·e. Déterminer si vous avez l'expertise, le temps et l'intérêt pour ce projet.

**Faire une entente d'encadrement** ([voir modèle proposé](#)) et l'ajuster, si besoin, au début de chaque session.

Travailler avec l'étudiant·e pour **établir un plan de recherche solide et structuré**.

**Être disponible**, lire à l'avance les documents envoyés, proposer des rencontres sur une base régulière et fréquente.

**Critiquer de manière constructive** et formuler des rétroactions permettant à l'étudiant·e de progresser et de préciser son projet de recherche.

**Prendre connaissance des différents services** offerts aux étudiant·es dans l'établissement et les encourager à y recourir, au besoin.

**Supporter socialement et financièrement** la participation de ses étudiant·es à des événements scientifiques, l'associer à une équipe de recherche, l'encourager à publier ses travaux, etc.

**Identifier les lacunes et encourager l'étudiant·e à parfaire ses compétences**, à vulgariser ses recherches, à suivre des formations en communication scientifique, en gestion de projet, en entrepreneuriat, etc.

**S'intéresser à l'insertion professionnelle** de l'étudiant·e, lui prodiguer des conseils, l'insérer dans son réseau, etc.